

Mode de vie et conduite du musulman

Le mariage est la base de la vie de famille dans l'Islam. C'est un contrat solennel et simple entre un homme et une femme. Les mariages musulmans doivent se faire avec le consentement des deux parties, comme l'exige la loi islamique (Charia). Le mariage est effectué dans une cérémonie simple en présence de parents, amis et voisins.

L'Islam ne permet pas le libre mélange des hommes et des femmes. Les relations pré-nuptiales et extraconjugales sont strictement interdites pour préserver la société des problèmes sociaux qu'elle engendre. Aucune discrimination n'est fondée sur le sexe. Le mari et la femme sont des partenaires dans la famille et jouent leurs rôles respectifs.

Le divorce, bien que permis, est l'action légale la plus déplaisante à Allah. Les musulmans sont encouragés dans le Coran à manger ce qui est bon et bénéfique pour eux, et il leur est interdit de manger certains aliments. Un musulman n'est pas autorisé à consommer :

- La chair de porc
- Le sang des animaux
- Les animaux carnivores
- Les animaux non abattus au nom d'Allah
- Les intoxicants (alcool, drogues, etc.)

La loi islamique exige que les animaux soient abattus sans cruauté par un couteau pointu pénétrant dans la partie interne du cou, pour permettre un drainage maximal du sang. Le nom d'Allah doit être prononcé au moment de l'abattage et la

viande abattu de cette manière est appelée Halal. Les musulmans devraient s'habiller modestement et décemment. Aucun vêtement particulier n'est recommandé. Les exigences comprennent :

- Pour les hommes, couvrant au moins du nombril aux genoux
- Pour les femmes, couvrant tout le corps sauf le visage et les mains.

Les hommes et les femmes ne doivent pas s'habiller de manière à susciter des sentiments sexuels, par exemple : une robe transparente, moulante ou à moitié nue.

Les hommes ne sont pas autorisés à porter de la pure soie ou de l'or. Ils ne doivent pas aussi porter des vêtements pour femmes, et vice-versa. La tenue symbolique d'une autre religion n'est pas autorisée.

La simplicité et la modestie sont encouragées. La robe exprimant l'arrogance est détestée. Le style de robe dépend des coutumes locales et du climat. Les musulmans sont encouragés dans le Coran à manger ce qui est bon et bénéfique pour eux, et il leur est interdit de manger certains aliments. Un musulman n'est pas autorisé à consommer :

- La chair de porc
- Le sang des animaux
- Les animaux carnivores
- Les animaux non abattus au nom d'Allah
- Les intoxicants (alcool, drogues, etc.)

La loi islamique exige que les animaux soient abattus sans cruauté par un couteau pointu pénétrant dans la partie interne du cou, pour permettre un drainage maximal du sang. Le nom d'Allah doit être prononcé au moment de l'abattage et la viande abattu de cette manière est appelée Halal.